

## Le CoDEPS 13 et l'ARS PACA vous convient à une rencontre sur :

## L'obligation vaccinale des nourrissons dans les établissements recevant des jeunes enfants

La nouvelle loi sur l'extension de l'obligation vaccinale : présentation de la réforme et de ses implications

Pourquoi cette loi ? Que dit-elle ? Qui est concerné ? Qu'est-ce qui change pour les enfants ? Pourquoi vacciner son enfant ? Les conséquences pratiques ? Et si je ne fais pas vacciner mon enfant ? L'épidémie de rougeole actuelle en France et en PACA.

Vaccinations obligatoires pour l'entrée en collectivité d'enfant à partir du 1er juin 2018 Calendrier vaccinal 2018, dont le nouveau parcours vaccinal pour les 0-2 ans

Quel est le rôle du professionnel de santé?

Que risque un professionnel de santé qui s'oppose à la vaccination d'un enfant ? Comment aborder la vaccination avec les parents hésitants ?

Y a-t-il un risque à faire vacciner mon enfant ?

Quels documents attestent que la vaccination a bien été effectuée ?

Quelles sont les contre-indications reconnues?

Evocation de cas pratiques : entrée en crèche d'un enfant né en mai 2018, si refus des parents, si retard de vaccination, si production d'un certificat ...?

Venez échanger avec des professionnels sur toutes ces questions



## En présence :

- -du Dr Philippe MINODIER, pédiatre APHM, membre de la commission spécialisée maladies infectieuses maladies émergents du Haut Conseil de la Santé Publique
- -du Dr. Olivier BERNARD, Pédiatre, chef du service de PMI du département des Bouches du Rhône,
- -du Dr Mchèle BLANC PARDIGON, pédiatre et présidente du CoDEPS13,
- -de Mme Sylvie HUMBERT, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale, Service Prévention, Promotion de la Santé, Agence Régionale de Santé PACA.

Inscription obligatoire et gratuite par mail à : contact@codeps13.org ou Tel : 0491816849







